

BILL NO. 15

Thirty-first Legislative Assembly

First Session

First Appropriation Act 2005-06

PROJET DE LOI N° 15

Trente et unième législature

Première session

Loi d'affectation n° 1
pour l'exercice 2005-2006

Whereas it appears by message from the Commissioner and in the estimates accompanying the message that the sums mentioned in Schedule A of this *Act* are required for the purpose of defraying certain expenses of the public service of Yukon and for related purposes for the period of 12 months ending March 31, 2006;

The Commissioner of Yukon, by and with the advice and consent of the Legislative Assembly, enacts as follows:

1 From and out of the Yukon Consolidated Revenue Fund there may be paid and applied a sum not exceeding in the whole \$789,443,000 for defraying the several charges and expenses of the public service of Yukon payable in the period of 12 months ending on March 31, 2006, as set forth in Schedule A of this *Act* and which includes all sums previously appropriated for any part of the same period, and that sum shall not be paid or applied except in accordance with Schedules A, B, and C, the *Financial Administration Act* and, subject to that *Act*, the estimates accompanying the message from the Commissioner.

2 Not included in the sum of \$789,443,000 referred to in section 1 is the sum of \$680,000 representing the foregone income from non-interest bearing compensating balances held on deposit with the government's banker for purposes of paying for the banking services provided to the government by the bank.

Attendu qu'il est nécessaire, comme l'indiquent le message du Commissaire et le budget des dépenses qui y est joint, d'allouer les crédits précisés à l'annexe A de la présente loi pour couvrir certaines dépenses de l'administration publique du Yukon et autres fins connexes pour la période de douze mois se terminant le 31 mars 2006,

le Commissaire du Yukon, sur l'avis et avec le consentement de l'Assemblée législative, édicte :

1 Il peut être prélevé, sur le Trésor du Yukon, une somme maximale de 789 443 000 \$ pour le paiement des charges et dépenses de l'administration publique du Yukon afférentes à la période de douze mois se terminant le 31 mars 2006, telles qu'elles sont énumérées dans l'annexe A, cette somme comprenant tous les montants déjà affectés pour une partie quelconque de cette période et les crédits ne peuvent être affectés qu'en conformité avec les annexes A, B et C, la *Loi sur la gestion des finances publiques* et, sous réserve de cette dernière, le budget des dépenses joint au message du Commissaire.

2 La somme de 789 443 000 \$ prévue à l'article 1 ne comprend pas la somme de 680 000 \$ représentant le manque à gagner sur les soldes compensateurs ne portant pas intérêt maintenus auprès de l'institution bancaire du gouvernement pour payer les services que lui fournit cette dernière.

3 The due application of all monies paid or applied pursuant to section 1 shall be accounted for.

3 Il est rendu compte de l'affectation régulière des crédits versés ou affectés sous le régime de l'article 1.

FIRST APPROPRIATION ACT, 2005-06

SCHEDULE A

	\$(Dollars in 000's)
<u>Operation and Maintenance Votes</u>	
01 Yukon Legislative Assembly	4,053
24 Elections Office	210
23 Office of the Ombudsman	417
02 Executive Council Office	18,990
51 Community Services	50,169
07 Economic Development	6,569
03 Education	105, 464
53 Energy, Mines and Resources	37,018
52 Environment	19,703
12 Finance	5,219
15 Health and Social Services	170,346
55 Highways and Public Works	75,515
08 Justice	38,156
10 Public Service Commission	18,106
54 Tourism and Culture	14,150
11 Women's Directorate	810
22 Yukon Development Corporation	one dollar
18 Yukon Housing Corporation	12,768
19 Yukon Liquor Corporation	one dollar
20 Loan Amortization	360
20 Loan Capital	5,000
<hr/>	
Subtotal Operation and Maintenance	583,023
<hr/>	

Capital Votes

01 Yukon Legislative Assembly	40
24 Elections Office	5
23 Office of the Ombudsman	14
02 Executive Council Office	1,205
51 Community Services	53,937
07 Economic Development	9,369
03 Education	19,940
53 Energy, Mines and Resources	5,558
52 Environment	3,435
12 Finance	303
15 Health and Social Services	15,804
55 Highways and Public Works	72,071
08 Justice	1,406
10 Public Service Commission	52

FIRST APPROPRIATION ACT, 2005-06

SCHEDULE A

		\$(Dollars in 000's)
<u>Capital votes (cont'd)</u>		
54	Tourism and Culture	5,041
11	Women's Directorate	4
18	Yukon Housing Corporation	18,236
		<hr/>
	Subtotal Capital	206,420
		<hr/>
TOTAL SUMS REQUIRED		789,443
		<hr/> <hr/>

LOI D'AFFECTATION N° 1 POUR L'EXERCICE 2005-2006

ANNEXE A

\$ (en milliers de dollars)

Crédits votés relatifs au fonctionnement et à l'entretien

01	Assemblée législative du Yukon	4 053
24	Bureau des élections	210
23	Bureau de l'ombudsman	417
02	Conseil exécutif	18 990
51	Services aux collectivités	50 169
07	Développement économique	6 569
03	Éducation	105 464
53	Énergie, Mines et Ressources	37 018
52	Environnement	19 703
12	Finances	5 219
15	Santé et Affaires sociales	170 346
55	Voirie et Travaux publics	75 515
08	Justice	38 156
10	Commission de la fonction publique	18 106
54	Tourisme et Culture	14 150
11	Bureau de promotion des intérêts de la femme	810
22	Société de développement du Yukon	un dollar
18	Société d'habitation du Yukon	12 768
19	Société des alcools du Yukon	un dollar
20	Amortissement du capital emprunté	360
20	Capital emprunté	5 000
Total partiel : fonctionnement et entretien		583 023

Crédits votés relatifs au capital

01	Assemblée législative du Yukon	40
24	Bureau des élections	5
23	Bureau de l'ombudsman	14
02	Conseil exécutif	1 205
51	Services aux collectivités	53 937
07	Développement économique	9 369
03	Éducation	19 940
53	Énergie, Mines et Ressources	5 558
52	Environnement	3 435
12	Finances	303
15	Santé et Affaires sociales	15 804
55	Voirie et Travaux publics	72 071
08	Justice	1 406
10	Commission de la fonction publique	52

LOI D'AFFECTATION N° 1 POUR L'EXERCICE 2005-2006

ANNEXE A

\$ (en milliers de dollars)

Crédits votés relatifs au capital (suite)

54	Tourisme et Culture	5 041
11	Bureau de promotion des intérêts de la femme	4
18	Société d'habitation du Yukon	18 236
		—————
	Total partiel : capital	206 420
		—————
	TOTAL DES SOMMES REQUISES	789 443
		—————

FIRST APPROPRIATION ACT, 2005-06

SCHEDULE B GRANTS

The sums in this Schedule have been included in the sums in Schedule A. They are extracted from Schedule A and noted here only to show that they have been appropriated for grants rather than for some other purpose. They are not appropriations in addition to what is mentioned in Schedule A.

		<u>Grant amounts</u> <u>\$(Dollars in 000's)</u>
<u>Operation and Maintenance Votes</u>		
01	Yukon Legislative Assembly	0
24	Elections Office	0
23	Office of the Ombudsman	0
02	Executive Council Office	
	- First Nations Organizations	5
	- Fathers of Confederation Trust	5
51	Community Services	
	- In-Lieu of Property Taxes	4,196
	- Community/Local Advisory Council Operation and Maintenance Grants	70
	- Home Owner Grants	2,806
	- Comprehensive Municipal Grants	12,538
07	Economic Development	0
03	Education	
	- Teacher Training (French Bursaries)	10
	- Post Secondary Student Grants	4,042
	- Post Secondary Student Scholarships	74
53	Energy, Mines and Resources	0
52	Environment	
	- Wildlife Health Fund	1
	- Canadian Cooperative Wildlife Health Centre	7
	- Fur Institute of Canada	6
12	Finance	0
15	Health and Social Services	
	- Adoption Subsidies	87
	- Child Care Subsidies	2,854
	- Federal Child Benefit – Whitehorse	180
	- Youth Allowance	2
	- Alcohol and Drug – Education and Prevention	10
	- Employment Incentive Grants	357
	- Social Assistance – Whitehorse	7,956
	- Yukon Seniors' Income Supplement	228
	- Pioneer Utility Grant	920
	- Rehabilitation Subsidies	25
	- In-Lieu of Property Taxes – Continuing Care	250
	- Medical Travel Subsidies	165
	- In-Lieu of Property Taxes – Community Nursing	64
	- Federal Child Benefit – Region	43
	- Social Assistance – Region	940
55	Highways and Public Works	0
08	Justice	
	- Institutional Facilities Inmate Allowance	50
	- Human Rights Commission	451
10	Public Service Commission	0

FIRST APPROPRIATION ACT, 2005-06**SCHEDULE B
GRANTS**

The sums in this Schedule have been included in the sums in Schedule A. They are extracted from Schedule A and noted here only to show that they have been appropriated for grants rather than for some other purpose. They are not appropriations in addition to what is mentioned in Schedule A.

		Grant amounts \$(Dollars in 000's)
<u>Operation and Maintenance Votes (cont'd)</u>		
54	Tourism and Culture	649
	- Arts Centre Corporation	649
11	Women's Directorate	5
	- Community Workshops on Family Violence	5
22	Yukon Development Corporation	0
18	Yukon Housing Corporation	0
19	Yukon Liquor Corporation	0
Subtotal Operation and Maintenance Grants		38,996
 <u>Capital Votes</u>		
01	Yukon Legislative Assembly	0
24	Elections Office	0
23	Office of the Ombudsman	0
02	Executive Council Office	0
51	Community Services	0
07	Economic Development	0
03	Education	0
53	Energy, Mines and Resources	0
52	Environment	0
12	Finance	0
15	Health and Social Services	0
55	Highways and Public Works	0
08	Justice	0
10	Public Service Commission	0
54	Tourism and Culture	0
11	Women's Directorate	0
22	Yukon Development Corporation	0
18	Yukon Housing Corporation	0
Subtotal Capital Grants		0
TOTAL GRANTS REQUIRED		38,996

LOI D'AFFECTATION N° 1 POUR L'EXERCICE 2005-2006
ANNEXE B
SUBVENTIONS

Les sommes ventilées dans la présente annexe sont incluses dans les sommes de l'annexe A et figurent ci-dessous uniquement pour illustrer qu'elles sont affectées à titre de subventions plutôt qu'à d'autres fins. Elles ne s'ajoutent pas aux sommes ventilées dans l'annexe A.

	Subventions \$ (en milliers de dollars)
<u>Crédits votés relatifs au fonctionnement et à l'entretien</u>	
01 Assemblée législative du Yukon	0
24 Bureau des élections	0
23 Bureau de l'ombudsman	0
02 Conseil exécutif	
- Organismes des Premières nations	5
- Fonds de fiducie des Pères de la Confédération	5
51 Services aux collectivités	
- Au titre de l'impôt foncier	4 196
- Subventions pour le fonctionnement des agglomérations et des conseils consultatifs locaux	70
- Subventions aux propriétaires résidentiels	2 806
- Subventions municipales globales	12 538
07 Développement économique	0
03 Éducation	
- Formation des enseignants — bourses pour le français	10
- Subventions aux étudiants de niveau post-secondaire	4 042
- Bourses d'études	74
53 Énergie, Mines et Ressources	0
52 Environnement	
- Fonds pour la santé de la faune	1
- Centre coopératif canadien de la santé de la faune	7
- Institut canadien de la fourrure	6
12 Finances	0
15 Santé et Affaires sociales	
- Subventions pour l'adoption	87
- Programme de subventions pour les services de garde	2 854
- Allocations familiales — Whitehorse	180
- Allocations aux jeunes	2
- Services aux alcooliques et aux toxicomanes – éducation et prévention	10
- Subventions d'encouragement à l'emploi	357
- Aide sociale — Whitehorse	7 956
- Supplément de revenu pour les personnes âgées	228
- Subventions aux pionniers (services publics)	920
- Subventions de réadaptation	25
- Au titre de l'impôt foncier – services de soins continus	250
- Subventions pour voyages médicaux	165
- Au titre de l'impôt foncier – soins infirmiers communautaires	64
- Allocations familiales – régionales	43
- Aide sociale – régionale	940
55 Voirie et Travaux publics	0
08 Justice	
- Allocations aux détenus	50
- Commission des droits de la personne	451
10 Commission de la fonction publique	0

LOI D'AFFECTATION N° 1 POUR L'EXERCICE 2005-2006
ANNEXE B
SUBVENTIONS

Les sommes ventilées dans la présente annexe sont incluses dans les sommes de l'annexe A et figurent ci-dessous uniquement pour illustrer qu'elles sont affectées à titre de subventions plutôt qu'à d'autres fins. Elles ne s'ajoutent pas aux sommes ventilées dans l'annexe A.

	Subventions \$ (en milliers de dollars)
<u>Crédits votés relatifs au fonctionnement et à l'entretien (suite)</u>	
54 Tourisme et Culture	649
- Société du Centre des Arts	649
11 Bureau de promotion des intérêts de la femme	5
- Ateliers sur la violence familiale	5
22 Société de développement du Yukon	0
18 Société d'habitation du Yukon	0
19 Société des alcools du Yukon	0
 Total partiel : subventions pour le fonctionnement et l'entretien	 38 996
 <u>Crédits votés relatifs au capital</u>	
01 Assemblée législative du Yukon	0
24 Bureau des élections	0
23 Bureau de l'ombudsman	0
02 Conseil exécutif	0
51 Services aux collectivités	0
07 Développement économique	0
03 Éducation	0
53 Énergie, Mines et Ressources	0
52 Environnement	0
12 Finances	0
15 Santé et Affaires sociales	0
55 Voirie et Travaux publics	0
08 Justice	0
10 Commission de la fonction publique	0
54 Tourisme et Culture	0
11 Bureau de promotion des intérêts de la femme	0
22 Société de développement du Yukon	0
18 Société d'habitation du Yukon	0
 Total partiel : subventions relatives au capital	 0
 TOTAL DES SUBVENTIONS REQUISES	 38 996

FIRST APPROPRIATION ACT, 2005-06

LOI D'AFFECTATION N° 1 POUR L'EXERCICE 2005-2006

SCHEDULE C

YUKON LEGISLATIVE ASSEMBLY

The Yukon Legislative Assembly is the parliament of the Yukon, consisting of Members who are elected by the people of the Yukon. Through them Yukon people make territorial laws and provide money needed by the Government of Yukon for the present and future good of the people of the Territory.

ELECTIONS OFFICE

To manage and conduct elections of members of the Yukon Legislative Assembly and school-governing groups.

To provide administrative support for electoral district boundaries commissions.

OFFICE OF THE OMBUDSMAN

To enhance public confidence and promote fairness and integrity in public administration of the Yukon.

DEPARTMENTAL OBJECTIVES

EXECUTIVE COUNCIL OFFICE

To advise and support Cabinet and departments in corporate decision-making and activities.

To build and support effective relationships with First Nations and other governments.

To deliver programs and services in support of aboriginal languages, development assessment, water licensing and youth.

DEPARTMENT OF COMMUNITY SERVICES

To promote sustainable healthy communities by supporting local governments, community organizations, and the volunteer sector;

ANNEXE C

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU YUKON

L'Assemblée législative du Yukon est le parlement du Yukon où siègent les députés élus par la population du Yukon. Par l'intermédiaire des députés, les gens du Yukon décident des lois territoriales et versent les sommes nécessaires au gouvernement du Yukon pour assurer le bien-être des gens du territoire.

BUREAU DES ÉLECTIONS

Il dirige et gère les opérations électorales pour l'élection des députés à l'Assemblée législative et des représentants auprès des organismes scolaires.

Il assure des services de soutien administratif aux commissions de délimitation des circonscriptions électorales.

BUREAU DE L'OMBUDSMAN

Il tend à accroître la confiance chez le public et à promouvoir l'impartialité et l'intégrité de l'administration publique du Yukon.

OBJECTIFS POURSUIVIS PAR LES MINISTÈRES

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

Il conseille et appuie le Cabinet et les ministères dans leurs activités et les décisions qu'ils doivent prendre.

Il bâtit de bonnes relations avec les Premières nations et les autres gouvernements.

Il offre des programmes et des services pour promouvoir les langues autochtones, l'évaluation des projets de développement, la délivrance des licences d'utilisation de l'eau

MINISTÈRE DES SERVICES AUX COLLECTIVITÉS

Il favorise le développement durable de collectivités prospères en soutenant les administrations locales, les organismes communautaires ou les organismes

encouraging active living through sport and recreation; and directly providing community services, planning and zoning, property assessment and taxation, infrastructure and land development.

To protect public safety through driver and vehicle programs; to provide community educational opportunities through public library programs; and to promote bilingual information services to the public and Yukon Government departments.

To support the health, safety, and the protection of the public through programs such as the application of minimum building, electrical, and mechanical codes; equitable and responsible employment practices; and orderly and accountable professional and commercial activity.

To protect broad consumer interests through the provision of education, information, and enforcement services.

To assist and enable communities and people to protect themselves from the threat of wildland fire, structural fire, and other emergencies or disasters through the provision and administration of wildland fire, structural fire, and emergency preparedness programs.

To work in partnership with the Yukon Housing Corporation and the Yukon Liquor Corporation to support community development and facilitate the delivery of Territorial Agent services in Yukon communities.

DEPARTMENT OF ECONOMIC DEVELOPMENT

To develop a sustainable and competitive Yukon economy to enrich the quality of life of all Yukoners.

To pursue economic initiatives with a shared vision of prosperity, partnerships and innovation.

To forge partnerships with First Nations in the

bénévoles, en encourageant les gens à mener une vie active par la participation aux activités sportives et aux loisirs et en offrant directement des services aux collectivités, notamment en matière de planification, de zonage, d'évaluation, de taxation, d'infrastructures et d'aménagement du territoire.

Il veille à la sécurité du public par des programmes de sécurité au volant; il offre la possibilité de s'instruire dans les collectivités grâce aux bibliothèques publiques; il fait la promotion des services de renseignements bilingues offerts au public et aux ministères du gouvernement du Yukon.

Il favorise la santé, la sécurité et la protection du public grâce à des programmes comme l'établissement de normes applicables aux secteurs de la construction, de l'électricité et de la mécanique, de normes d'emploi justes et responsables et de règles régissant les activités professionnelles et commerciales.

Il protège les intérêts généraux des consommateurs par des programmes d'éducation, d'information et de mise en application.

Il aide les collectivités et la population à se protéger contre les feux de végétation, les feux de bâtiment et autres situations d'urgence ou sinistres par la mise sur pied et la gestion de programmes de préparatifs d'urgence.

Il travaille en partenariat avec la Société d'habitation du Yukon et la Société des alcools du Yukon en vue de favoriser l'épanouissement des collectivités et d'y faciliter la prestation de services gouvernementaux.

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Il bâtit une économie durable et concurrentielle pour améliorer la qualité de la vie de tous les résidents du Yukon.

Il entreprend des initiatives de développement économique fondées sur une vision commune de prospérité, de partenariat et d'innovation.

Il crée des partenariats avec les Premières nations

economic development of the territory.

DEPARTMENT OF EDUCATION

To ensure effective life-long learning opportunities are available for all Yukon people so they may participate effectively in work and their communities. This is to be achieved through planning, developing, implementing and evaluating:

- elementary and secondary education for all school age children;
- Native language education programs and the training of Aboriginal languages teachers;
- French language programs for school age children; and
- adult training, education and labour force development programs.

DEPARTMENT OF ENERGY, MINES AND RESOURCES

Responsibly manage Yukon's natural resources and ensure integrated resource and land use.

Promote investment in and responsible development of Yukon's mineral, energy, forestry, agriculture and land resources.

Provide strategic leadership for natural resource policy and planning

Continue the integration and operational transition of the Department of Indian Affairs and Northern Development's (DIAND's) resource management programs and other implementation initiatives pursuant to the Devolution Transfer Agreement (DTA).

DEPARTMENT OF ENVIRONMENT

To ensure that the natural resources and the environment of the Yukon are managed and used in accordance with government policy by:

concernant le développement économique du territoire.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

Il veille à ce que les résidents du Yukon aient la possibilité de s'instruire continuellement afin qu'ils puissent apporter une contribution valable sur le marché du travail et au sein de la collectivité. Cet objectif sera réalisé par la planification, l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation :

- de programmes d'éducation primaire et secondaire destinés aux enfants d'âge scolaire;
- de programmes de langues autochtones et de formation des enseignants de langues autochtones;
- de programmes de langue française pour les enfants d'âge scolaire;
- de programmes de formation professionnelle, d'études et de préparation de la main-d'œuvre.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE, DES MINES ET DES RESSOURCES

Il gère les ressources naturelles du Yukon de façon responsable et veille à l'utilisation intégrée des terres et des ressources.

Il favorise l'investissement dans les secteurs des mines, de l'énergie, des forêts, de l'agriculture et des ressources foncières.

Il fait preuve de leadership stratégique en matière d'élaboration de politiques et de planification dans le secteur des ressources naturelles.

Il continue de veiller à ce que le transfert des programmes de gestion des ressources du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC) se fasse de façon ordonnée et sans accroc.

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

Il veille à ce que les richesses renouvelables et l'environnement soient gérés et utilisés en conformité avec les politiques du gouvernement :

- maintaining and enhancing the quality of the Yukon's environment for present and future generations through ecosystem-based management, conservation of resources and protection and maintenance of biodiversity;
 - implementing the principles of the Yukon Conservation Strategy;
 - ensuring that Yukon people have the opportunity to be involved in the development and review of departmental programs, policies, legislation and regulations through open and meaningful communication and participatory processes;
 - managing natural resources in a manner that promotes integration with other sectors including economic development, so that optimum benefits can be derived for all Yukon people;
 - participating in national and international measures designed to enhance environmental quality and encourage sustainable use of natural resources;
 - integrating, implementing and managing additional authorities and responsibilities in water resource and environmental management; and
 - undertaking resource management activities that meet the Government of Yukon's obligations and respect the rights of aboriginal people and relationships established through land claims and self-government agreements.
- en conservant ou en rehaussant la qualité de l'environnement pour le bien de tous, y compris les générations futures, par l'application de méthodes de gestion fondées sur les écosystèmes, la conservation des ressources et la préservation de la biodiversité;
 - en mettant en œuvre les principes énoncés dans le document intitulé « *Yukon Conservation Strategy* »;
 - en veillant à ce que la population du Yukon ait l'occasion de participer par un processus ouvert et efficace de communication à l'élaboration et à la révision des programmes, des politiques ou des mesures législatives ou réglementaires adoptés par les ministères;
 - en gérant les ressources naturelles de manière à en favoriser une gestion intégrée avec les autres secteurs tel le développement économique, afin d'en tirer le plus d'avantages possibles pour la population du Yukon;
 - en participant aux mesures nationales et internationales visant à rehausser la qualité de l'environnement et à favoriser le développement durable des ressources naturelles;
 - en intégrant, en mettant en œuvre et en gérant les nouvelles attributions qui lui ont été transférées en matière de gestion des eaux et de l'environnement;
 - en entreprenant des activités de gestion des ressources conformes aux engagements du gouvernement du Yukon concernant les droits des peuples autochtones et les relations établies sous le régime des ententes définitives et des ententes d'autonomie gouvernementale.

DEPARTMENT OF FINANCE

To ensure that the financial resources of the Government of Yukon are managed in a manner that meets the priorities of the Government and complies with the statutes.

MINISTÈRE DES FINANCES

Il voit à ce que les ressources financières du gouvernement du Yukon soient gérées en conformité avec les priorités du gouvernement et dans le respect des lois.

DEPARTMENT OF HEALTH AND SOCIAL SERVICES

To work with the community to ensure quality health and social services for Yukoners. This will be achieved by helping individuals acquire the skills to live responsible, active, healthy and independent lives; and by providing a range of accessible, sustainable services that assist individuals, families and communities to reach their full potential.

DEPARTMENT OF HIGHWAYS AND PUBLIC WORKS

To support government program delivery through procurement and management services.

To serve the public by managing and regulating transportation infrastructure, systems and programs.

To serve the public and support government departments by developing and maintaining building, transportation and technology infrastructure.

To provide and promote French language services to government departments and the Yukon public in accordance with the Yukon Languages Act.

DEPARTMENT OF JUSTICE

The Yukon Department of Justice operates to:

- enhance public confidence in, and respect for, the law and society;
- promote an open and accessible system of justice that provides fair and equal services to all Yukon citizens;
- ensure that the administration of justice operates for the benefit of all persons in Yukon;
- work toward an effective and responsive correctional system to manage offenders in ways that promote rehabilitation and ensure public safety;

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES AFFAIRES SOCIALES

Le ministère de la Santé et des Affaires sociales œuvre auprès de la communauté afin d'assurer un éventail de services de santé et de services sociaux de qualité. Ces objectifs pourront être atteints en venant en aide aux personnes afin qu'elles puissent acquérir les habiletés leur permettant de vivre de façon saine, active, autonome et responsable et en leur fournissant un choix de services accessibles et durables qui aideront ces personnes, les familles et les communautés à atteindre leur plein potentiel.

MINISTÈRE DE LA VOIRIE ET DES TRAVAUX PUBLICS

Il appuie la mise en œuvre des programmes gouvernementaux par des services d'approvisionnement et de gestion.

Il sert le public en gérant et en réglementant les infrastructures, les systèmes et les programmes afférant au transport.

Il sert le public et appuie les ministères par la mise en place et l'entretien d'infrastructures (bâtiment, transport, technologie).

Il fournit des services en français aux ministères et à la population du Yukon et en favorise l'utilisation conformément à la *Loi sur les langues*.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Le ministère de la Justice du Yukon fonctionne de façon :

- à rehausser la confiance et le respect du public envers la société et ses lois;
- à promouvoir un système juridique ouvert et accessible offrant des services équitables et accessibles aux résidents du Yukon;
- à s'assurer que l'administration de la justice fonctionne dans l'intérêt des résidents du Yukon;
- à établir un système correctionnel efficace et souple permettant de traiter les délinquants de

- ensure that the Government of Yukon receives high quality and cost effective legal services;
- promote effective policing, crime prevention and community justice initiatives in our communities; and
- encourage respect for individual, collective and human rights.

PUBLIC SERVICE COMMISSION

To create valued partnerships and human resource expertise leading to organizational excellence.

To plan and implement Representative Public Service provisions of Yukon First Nation Land Claims Agreements.

To help make Yukon government a desirable place to work in order to deliver the best possible services to the people of Yukon.

To lead the implementation of the corporate human resource plan.

To positively contribute to improving the health and well-being of employees.

DEPARTMENT OF TOURISM AND CULTURE

In partnership with the private sector, interest groups, municipal governments, First Nation governments and other government departments:

- to generate long-term economic growth and export revenues for the benefit of Yukon people through the development and marketing of the Yukon tourism industry; and

façon à promouvoir leur réadaptation et à assurer la sécurité du public;

- à s'assurer que le gouvernement du Yukon reçoive des services juridiques de qualité et efficaces en termes de coûts;
- à promouvoir un service de police efficace, la prévention du crime, ainsi que des initiatives de justice communautaires;
- à favoriser le respect des droits de la personne tant au niveau individuel que collectif.

COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE

Elle établit des partenariats de qualité et génère une expertise en ressources humaines, contribuant ainsi à l'excellence des organismes.

Elle permet également de planifier et de mettre en œuvre les dispositions des ententes sur les revendications territoriales des Premières nations du Yukon touchant leur représentation dans la fonction publique.

Elle contribue à faire du Yukon un meilleur endroit pour travailler afin d'offrir à ses habitants des services supérieurs.

Elle joue un rôle de chef de file dans la mise en œuvre d'un plan pour l'administration centrale des ressources humaines.

Elle contribue de façon favorable à l'amélioration de la santé et du bien-être des employés.

MINISTÈRE DU TOURISME ET DE LA CULTURE

En partenariat avec le secteur privé, les groupes d'intérêt, les administrations municipales, les gouvernements des Premières nations et autres ministères :

- il stimule la croissance économique à long terme et génère des recettes d'exportation pour le bien de la population du Yukon par l'expansion de l'industrie du tourisme et en faisant la publicité des attraits du Yukon;

- to generate long-term economic growth and maximize socio-cultural benefits for Yukon residents and visitors through the preservation, development and interpretation of the Yukon's historic resources and of visual, literary and performing arts in the Yukon.

- il stimule la croissance économique à long terme et maximise les avantages socioculturels pour les résidents du Yukon et les touristes par la conservation, le développement et l'interprétation des ressources patrimoniales, des arts visuels, de la littérature, des arts dramatiques et de la culture au Yukon.

WOMEN'S DIRECTORATE

To support the Government of Yukon's commitment to the economic, legal and social equality of women.

BUREAU DE PROMOTION DES INTÉRÊTS DE LA FEMME

Il appuie le gouvernement du Yukon dans ses engagements envers l'égalité de la femme sur les plans économique, juridique et social.

YUKON DEVELOPMENT CORPORATION

To develop and promote the development of energy systems and the generation, production, transmission and distribution of energy in all its forms in a manner consistent with sustainable development.

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU YUKON

Elle développe ou appuie le développement de systèmes énergétiques, ainsi que la génération, la production, la transmission et la distribution d'énergie sous toutes ses formes selon les principes du développement durable.

YUKON HOUSING CORPORATION

To assist people to meet their housing needs.

SOCIÉTÉ D'HABITATION DU YUKON

To help the housing market-place work better by furthering the self-sufficiency of communities, industries, and people by:

Elle aide la population à subvenir à ses besoins en matière de logement.

- providing social housing to serve the changing needs of clients;
- providing staff housing to meet the Government of Yukon departmental needs;
- supporting Yukoners to repair their homes, improve the energy efficiency of their homes and protect the environment;
- supporting Yukoners to become homeowners and to improve the accessibility and energy efficiency of the housing stock;
- assisting seniors and people with disabilities to meet their housing needs;
- playing a lead role in educating and transferring technology to the Yukon housing industry and general public; and

Elle stimule le marché de l'habitation et aide les collectivités, les industries et les particuliers à devenir plus autonomes :

- en fournissant du logement social pour répondre aux besoins changeants de la clientèle;
- en répondant aux besoins des ministères en matière de logement pour leur personnel;
- en encourageant les résidents du Yukon à rénover leur logement en vue d'en augmenter l'efficacité énergétique et de protéger l'environnement;
- en encourageant les résidents du Yukon à devenir propriétaires de leur logement, en facilitant l'accès à la propriété et en augmentant l'efficacité énergétique des logements;
- en aidant les personnes âgées et les personnes handicapées à subvenir à leurs besoins en matière de logement;

- building community and industry capacity.

To increase the availability of affordable housing in the Yukon for seniors and persons with special housing needs.

- en jouant un rôle de chef de file par le transfert de connaissances et de moyens technologiques aux professionnels de l'habitation et au grand public;

- en renforçant les capacités des collectivités et des industries.

Elle fait en sorte qu'il y a plus de logement à prix abordable pour les personnes âgées et les personnes handicapées.

YUKON LIQUOR CORPORATION

To provide for and regulate the purchase, importation, distribution and retail sale of alcoholic beverages in the Yukon.

To encourage social responsibility in the sale and consumption of alcoholic beverages in the Yukon.

To provide for the return and, where possible, recycling of beverage containers.

To provide the services of Territorial Agent in rural communities where a liquor store is located.

To manage public lotteries and provide support to the Yukon Lottery Commission.

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU YUKON

Elle s'occupe de l'approvisionnement et de la réglementation des achats, des importations, de la distribution et de la vente au détail de boissons alcoolisées au Yukon.

Elle encourage une approche responsable face à la consommation et à la vente de boissons alcoolisées.

Elle voit à la consignation et, dans la mesure du possible, au recyclage des récipients à boisson.

Elle voit à l'affectation d'un agent territorial dans les collectivités rurales dotées d'un magasin de vente de boissons alcoolisées.

Elle exploite les loteries publiques et soutient la Commission des loteries du Yukon.